



CHEMIN DE FER CONGO-OCÉAN

Reprise du trafic entre Pointe-Noire et Brazzaville

Interrompu le 25 janvier dernier à cause de l'effondrement des rails au PK Ngamoukassa, à Mfilou, le 7^e arrondissement de Brazzaville, le trafic ferroviaire a repris entre les deux plus grandes agglomérations du Congo. Le segment endommagé a été réhabilité par les sociétés CRBC et Congo Service.

Selon le directeur de cabinet du ministre des Transports, Dieudonné Tchicaya, l'objectif fixé a été atteint sur la durée des travaux. « *Le premier train de marchandises qui ravitaille les grandes villes est parti de Brazzaville mardi ; celui quittant Pointe-Noire avec des produits pétroliers est attendu* », a-t-il expliqué. [Page 5](#)

Un train marchandises en partance pour Pointe-Noire



ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE OYO-OLLOMBO

Cafcao veut investir dans la transformation du cacao



La société agro-industrielle spécialisée dans la production du café et cacao (Cafcao) entend investir vingt milliards FCFA dans la zone économique spéciale Oyo-Ollombo, dans le département de la Cuvette.

Selon la directrice générale de cette société, Mendes Arminda De-Fatime, le projet qui vise à terme la transformation de 33 000 tonnes de cacao s'inscrit dans le cadre de la relance de cette filière en République du Congo. [Page 5](#)

BRAZZAVILLE

Le projet d'extension du réseau d'eau fait des dégâts

Le Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville pose des problèmes dans certains quartiers où

des rues et des avenues sont devenues impraticables, des habitations inondées, des chaussées détériorées à cause des fuites d'eau. La population des zones

concernées déplore les négligences des entreprises chargées d'exécuter les travaux du projet et l'insensibilité de la société de distribution d'eau. [Page 6](#)

FONCTION PUBLIQUE

1050 agents de santé seront recrutés en 2022



Une vue des médecins formés à Cuba en attente d'intégration

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé, devant les membres de la chambre basse du Parlement, le recrutement par le gouvernement de 1050 agents de santé au titre de la loi de finances exercice 2022. « *Les finalistes de la deuxième vague revenus de Cuba et*

ceux formés au niveau national seront pris en compte », a-t-il indiqué.. [Page 7](#)

EDITORIAL
Pourquoi ?

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Pourquoi?

Les joutes électorales ne leur réussissent pas toujours, surtout quand les résultats qu'ils récoltent sont en deçà de la moyenne. Ils imputent leurs déconvenues à la manière dont le processus électoral est mis en œuvre et souhaitent vivement qu'il soit amélioré pour permettre à tous les candidats d'aller à la compétition à chances égales. Ils sont aussi unanimes pour appeler à des concertations entre le gouvernement et les acteurs politiques afin qu'un consensus se forme autour de l'organisation des scrutins.

Au début du mois de février, en prévision de la concertation politique qui se tient à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, du 3 au 6 de ce mois, le ministre de l'Administration du territoire à qui revient la charge d'organiser les élections a appelé à des consultations politiques préalables, auxquelles les dirigeants des partis de l'opposition, de la majorité et de la société civile ont pris part. De ce que l'on sait, les principales préoccupations des délégués exposées à cette occasion constitueront l'ordre du jour des assises d'Owando : biométrie, découpage administratif, financement des campagnes, indépendance de la commission électorale.

A quelques jours de ce rendez-vous, dans le but sans doute de réunir plus d'acteurs à Owando et évidemment faire de la chose électorale une affaire de tous, les membres de la Fédération de l'opposition congolaise ont été reçus par le ministre de l'Administration du territoire. Pourquoi n'avaient-ils pas échangé avec lui dans le cadre du calendrier précédent ? Avaient-ils des revendications non prises en compte, que le ministre a fini par satisfaire en les recevant le 1er mars ? On s'interroge.

Une chose est certaine, en choisissant à l'issue de l'audience de rejoindre leurs collègues du Collectif des partis de l'opposition congolaise pour exposer leur point de vue sur Owando, sachant qu'auparavant, Mathias Dzon qui le dirige avait exprimé son refus d'aller à la concertation, les membres de la Fédération de l'opposition congolaise ont réalisé un gros tour de force. Alors, en effet, que ces groupements politiques ont un rapport distant avec les mobilisations électorales, les voilà qui peuvent se satisfaire d'avoir marqué des points au plan de la communication.

A la vérité, la Fédération de l'opposition congolaise et le Collectif des partis de l'opposition congolaise ne peuvent prétendre représenter toute l'opposition comme ils s'en prévalent. Mais sur l'audience du 1er mars, ce sont eux qui l'ont emporté en termes d'image. Pourquoi ? Parce que c'est comme ça. Bien sûr, en politique aussi, l'occasion fait le larron. L'occasion !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES INSTITUTIONS

Une délégation du Conseil consultatif de la jeunesse en Normandie

Une délégation du Conseil consultatif de la jeunesse du Congo dirigé par Juste Bernardin Gavet répond à l'invitation de l'Institut de Formation aux Métiers de la Ville (IFMV) de Brice Arsène Mankou.



Délégation congolaise Conseil Consultatif de la jeunesse du Congo en France, mars 2022/DR

La délégation, conduite par Fleury Nervil Ahoué Ikobo, secrétaire permanente du Conseil consultatif de la jeunesse du Congo et Athanase Jaurès Moussoungou, directeur de cabinet dudit Conseil, est arrivée à Rouen, le 2 mars dernier, accueillie par les membres de l'IFMV.

Au programme, entre autres, une prise de contacts utiles en vue d'un stage de formation des animateurs de jeunesse qui aura lieu en avril prochain à Brazzaville. Cette délégation effectuera également une visite d'imprégnation à la compréhension de

la gestion d'une Maison de la jeunesse et de la culture (MJC) de Grand Quevilly. Suivra une rencontre avec les membres du Centre régional de la jeunesse de Normandie, pour terminer par une visite des maisons citoyennes de la ville de Sotteville-lès-Rouen, et un échange avec les élus en charge de la jeunesse.

Ce programme sera ponctué par des ateliers animés par Joëlle Gellert, chargée de formation à l'IFMV, Christian Milebe et Brice Arsène Mankou qui interviendront sur la gestion des projets avec les jeunes.

À l'issue de cette semaine,

une séance de restitution aura lieu à l'ambassade du Congo, en France, en présence de Rodolphe Adada, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France.

Rappelons que le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, dans le cadre du programme gouvernemental, prévoit de faire de la jeunesse congolaise le fer de lance du développement. Il suit avec beaucoup d'attention cette formation, soutenue par le ministre de tutelle, Hugues Ngouélonché.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉNAT

Le Congo va actualiser ses textes juridiques en matière pénitentiaire

La chambre haute du Parlement a adopté, le 1er mars à Brazzaville, le projet de loi portant code pénitentiaire en République du Congo en vue d'actualiser les textes juridiques en la matière.

L'adoption du projet de loi portant code pénitentiaire, comme l'a expliqué le ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, permet d'harmoniser la législation nationale avec les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par le Congo, notamment la protection des mineurs privés de liberté telle qu'adoptée à Beijing, en Chine, le 14 décembre 1990, ou encore le traitement des femmes délinquantes tel qu'adopté à Bangkok, en Thaïlande, le 21 décembre 2010.

« C'est un projet de loi qui va apporter beaucoup d'innovations étant donné qu'il prend en compte l'essentiel des engagements pris par le Congo car, jusque-là, aucune politique n'a été menée dans le cadre de l'assistance carcérale », a indiqué, pour sa part, le sénateur Jean-Marie Epouma.

Ce projet de loi met en évidence le respect de la dignité humaine,

les droits fondamentaux en milieu carcéral et établit la répartition des compétences entre les différentes administrations impliquées dans l'exécution de la peine privative de liberté. Il prévoit aussi la rééducation des détenus dans l'univers carcéral.

A propos de cette rééducation carcérale, certains sénateurs n'ont pas hésité d'évoquer l'épineux problème des maisons d'incarcération ou maisons d'arrêt qui sont insuffisantes au regard du nombre de délinquants que le pays compte.

Ici, le ministre a rebondi en signifiant que la loi en a créé dix-sept au Congo, parce que dans l'esprit du législateur une maison d'arrêt devait correspondre au ressort territorial d'un tribunal de grande instance. A la question de savoir si toutes ces maisons d'arrêt sont fonctionnelles, Aimé Ange Wilfrid Bininga a indiqué que ce n'est pas le cas. « Nous accusons des faiblesses du fait de



Les sénateurs lors de l'examen du projet de loi/DR

la vétusté de certaines maisons qui ne fonctionnent plus. Mais, on a dû prendre des dispositions pour que les personnes placées entre les mains de l'administration pénitentiaire puissent être

dans les geôles de la gendarmerie ou de la police. Cela ne veut pas dire que ces personnes sont en détention préventive à la gendarmerie ou à la police. Nos maisons d'arrêt ont été construites à

une certaine époque; les années se sont écoulées et elles n'ont plus pour certaines les conditions d'une vie carcérale adéquate », a-t-il souligné.

Jean Jacques Koubemba

CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO

Une frange de l'opposition refuse de participer aux assises

Le Collectif des partis de l'opposition congolaise que dirige Mathias Dzon et la Fédération de l'opposition coordonnée par Clément Miérassa ont publié, le 1er mars à Brazzaville, une déclaration conjointe dans laquelle ils rejettent la concertation politique d'Owando.



Mathias Dzon et Clément Miérassa présidant la conférence de presse/DR

L'opposition extraparlamentaire estime qu'il fallait, en amont, convoquer un dialogue inclusif qui permettrait de traiter les vrais sujets qui préoccupent les Congolais, avant de projeter la concertation politique qui ne porte que sur les élections législatives et locales. « Les élections de juillet 2022 ne devraient pas être la première priorité aujourd'hui. L'opposition congolaise est fermement opposée à la concertation politique d'Owando et pense que dans les conditions actuelles de crise multidimensionnelle que vit notre pays, la tenue en urgence d'un véritable dialogue inclusif rassemblant toutes les forces vives de la nation est un impératif catégorique », relate la déclaration.

Pour l'opposition extraparlamentaire, les as-

sises politiques d'Owando, prévues du 3 au 6 mars, ont été convoquées de manière unilatérale. Ce n'est qu'une « manœuvre de diversion et de ruse politique », estime cette opposition, pour faire croire à l'opinion internationale que le Congo est un pays démocratique.

« Force est de constater que le projet de succession du pouvoir est à l'ordre du jour. Comme on le voit, la machine du PCT est déjà en marche pour un nouveau gangstérisme électoral », ajoute la déclaration.

Rappelons que la frange de l'opposition dirigée par Clément Miérassa a été reçue par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Guy Georges Mbacka.

Firmin Oyé

Anguios Nganguia Engambé regrette l'absence de certains leaders de l'opposition à Owando

Le président du Parti pour l'action de la République (PAR-MA), Anguios Nganguia Engambé, a animé le 2 mars à Brazzaville une conférence de presse avant son départ pour Owando, dans le département de la Cuvette, où il participera à la concertation politique prévue du 3 au 6 mars. Déplorant la voie du boycott choisie par une frange de l'opposition, il est optimiste quant à l'issue de cette rencontre.

L'heure a sonné pour faire de la démocratie réelle au Congo, selon Anguios Nganguia Engambé. « Je ne vais pas pour faire l'analyse du texte, c'est-à-dire défendre une idée. Je vais à Owando pour installer la démocratie, parler des élections législatives et locales ainsi que de la politique du pays. Je regrette le fait que nos collègues de l'opposition ne sont pas partis pour Owando », a déclaré le président du PAR.

Il a indiqué à la presse qu'il parlait avec un ordre du jour qu'il a analysé avec le bureau exécutif national de son parti. Parmi les points qu'il entend inscrire, il y a l'organisation des primaires dans le choix des candidats comme cela se passe au sein de son parti depuis des années. « A la différence des précédentes concertations, Owando c'est le point de départ de la démocratie. La vraie démocratie va commencer à Owando, là où notre pays a eu deux présidents de la République. J'y vais pour participer et non pour cautionner. Chez nous, ce sont les arguments qui comptent, une personne peut convaincre des milliers de gens », a promis Anguios Nganguia Engambé, qui a observé une minute de silence en mémoire du président fondateur de l'UDH-Yuki, Guy Brice Parfait Kolélas, décédé en mars 2021.

Notons que le président du PAR avait au départ réclamé un dialogue national inclusif à la place de la concertation politique, pour aborder des sujets comme des « prisonniers politiques » et l'instauration d'une « vraie » gouvernance politique au Congo.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN

De nouveaux directeurs généraux installés dans leurs fonctions

Nommés en Conseil des ministres à la mi-janvier, cinq directeurs généraux ont pris leurs fonctions le 1er mars à Brazzaville, respectivement à la tête de l'Institut national de la statistique (INS), de la Direction générale de l'économie, du Centre national d'informations économiques et de conseil en gestion, du Centre d'application de la statistique et de la planification et du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement publics.

Le nouveau directeur général de l'INS, Gaspard Symphorien Mbou Likibi, a pris officiellement son service à l'issue d'une brève cérémonie empreinte des us et coutumes de l'administration publique congolaise, présidée par le directeur de cabinet de la ministre de l'Économie et du Plan, Sosthène Likouka. Le promu a remplacé à ce poste Gabriel Batsanga, un vieux routier de l'administration publique.

Gaspard Symphorien Mbou Likibi est attendu sur l'épineux dossier de la poursuite du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation, dont la phase clé du dénombrement n'est pas encore réalisée, ainsi que sur les dossiers liés à l'enquête sur les effets socio-économiques de covid-19, l'élaboration du projet de loi sur la statistique officielle, la production de l'annuaire statistique et le suivi des travaux de construction du nouveau siège de l'INS.

Le promu veut compter sur l'ardeur au travail de ses 389 collaborateurs et le soutien de la tutelle pour relever les défis. « L'INS est un établissement très stra-



La passation de service à la Direction générale de l'économie/Adiac

tégique pour le développement du pays, en raison de l'importance des données statistiques dans l'élaboration des politiques publiques. Pour ce faire, les cadres et agents de l'INS doivent prendre conscience de ce rôle », a lancé Gaspard Symphorien Mbou

Likibi.

À la Direction générale de l'économie, Franck Mondésir Mbouayila Tsassa a été installé à son poste et succède au Dr Antoine Régis Ngakegni. Après les formalités d'usage, les deux commis de l'État, l'entrant et le sortant, ont

eu un moment d'échange courtois, notamment sur les dossiers brûlants, l'état des lieux du patrimoine de cette administration publique ainsi que les difficultés à relever.

Le nouveau directeur général de l'Économie a alors promis de

contribuer au renforcement des capacités des 66 cadres et agents, de mobiliser son équipe pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques du pays, de promouvoir une franche collaboration avec les partenaires techniques et financiers en matière de rédaction des supports économiques (les notes de conjoncture, les bulletins, études et documents de cadrage destinés à l'orientation des politiques économiques).

La même ambition a été observée lors des passages de témoin à la tête du Centre national d'informations économiques et de conseil en gestion entre le sortant, le Dr Hervé Pascal Ngondo, et l'entrant Fred Bokilo. La même chose a été notée au Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement publics entre le sortant Jules Gérard Tchicaya Ghondé et l'entrant Dev Ray Nkounkou, y compris au Centre d'application de la statistique et de la planification entre le sortant Gaspard Symphorien Mbou Likibi et l'entrant Johns Stephen Yoka Ikombo.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

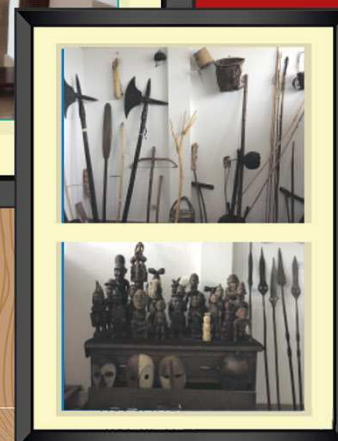
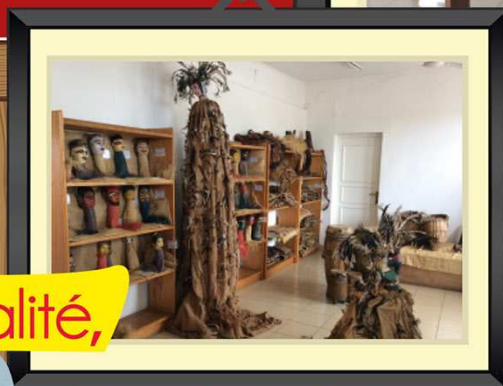
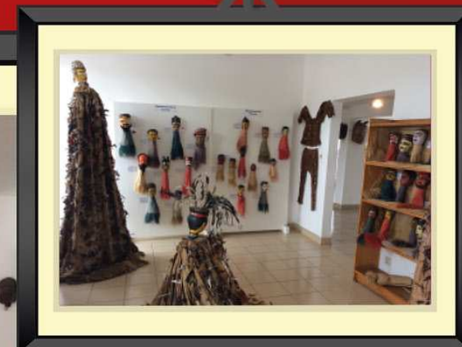
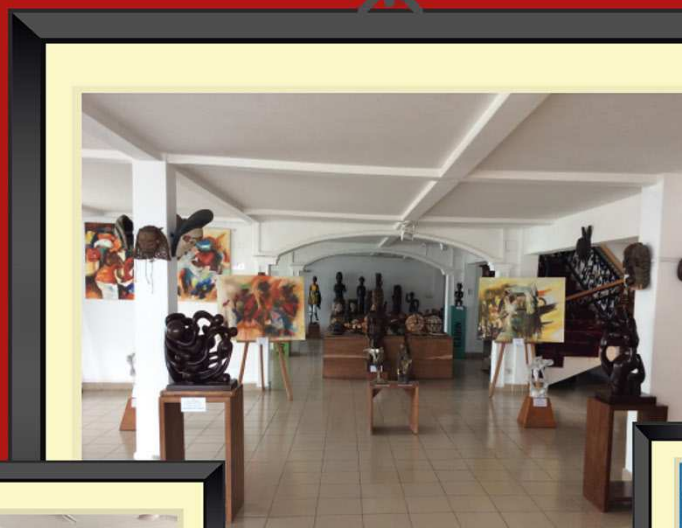
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise du trafic entre Brazzaville et Pointe-Noire

Interrompu depuis le 25 janvier dernier, à cause de l'effondrement du sol ayant entraîné un déraillement au PK Ngamoukassa, à Mfilou, le trafic ferroviaire a été relancé le 1^{er} mars, avec le départ sur Pointe-Noire d'un train de marchandises.

Les travaux de réhabilitation de la zone endommagée ont été réalisés par les techniciens du Chemin de fer Congo-océan (CFCO), en collaboration avec ceux des sociétés CRBC et Congo service.

Représentant le ministre des Transports, son directeur de cabinet, Dieudonné Tchikaya, s'est dit satisfait de la reprise de l'activité ferroviaire. « On s'était fixé un objectif qui vient d'être atteint. On vient d'assister au départ d'un train lourd marchandises qui ravitaille les grandes villes du pays. Nous recevrons, sous peu, un train en provenance de Pointe-Noire transportant les produits pétroliers qui approvisionnent Brazzaville en carburant », s'est-il réjoui.

Intervenant, le directeur général du CFCO, Ignace Nganga, a souligné que l'urgence est faite mais les travaux ne sont pas totalement terminés. Ceux-ci consisteront à compacter avec du béton les abords de la voie ferrée réhabilitée et à construire des caniveaux pour canaliser les eaux de pluie. « Plus tard, nous construirons les caniveaux depuis la gare de Mfilou jusqu'ici », a poursuivi le directeur du CFCO, avant d'inviter les autorités municipales à regarder de près la situation des habitations construites proches de la voie ferrée.

Jadis considéré comme l'épine dorsale de l'économie congolaise, le CFCO, assailli par de nombreuses difficultés, peine encore à se relever (dette d'environ 113,372 milliards FCFA, manque de locomotives et de wagons, voies vétustes. Des maux qui empêchent la structure d'être compétitive et de bien accomplir sa mission.

Lopelle Mboussa Gassia

ZES OYO-OLLOMBO

La société Cafcao veut investir 20 milliards FCFA dans la transformation du cacao

La société agro-industrielle projette d'installer une usine de transformation dans la Zone économique spéciale (ZES) d'Oyo-Ollombo, au nord du pays. La directrice générale de Cafcao, Mendes Arminda De-Fatima, a présenté le projet, le 1^{er} mars à Brazzaville, au ministre des ZES, Emile Ouosso.



Le ministre des ZES s'entretenant avec la délégation de Cafcao/Adiac

Basée à Souanké, dans le département de la Sangha, la société Cafcao est spécialisée dans la production du café et du cacao biologiques. L'échange entre les responsables de l'entreprise de droit congolais et les autorités a porté sur les modalités de mise en place du projet d'une industrie du cacao. « Nous allons mettre en place une usine dans la ZES d'Oyo-Ollombo, dans le but de faire de la transformation et relancer le cacao congolais ancestral qui est un cacao biologique », a indiqué Mendes Arminda De-Fatima.

Elle a ajouté que l'objectif du groupe est d'arriver à une transformation locale au lieu d'exporter des fèves de cacao. À terme, l'agro-industriel va transformer jusqu'à 33 000 tonnes de cacao, avec un besoin en main-d'œuvre de 600 emplois.

L'installation de l'usine est prévue pour 2023, sans compter les efforts de mobilisation du finance-

ment estimé à 20 milliards FCFA. Les dirigeants de Cafcao ont évoqué un possible accompagnement des fonds d'investissement, dont la Banque de développement des États de l'Afrique centrale qui est un partenaire du groupe dans les activités de production dans la Sangha.

Mais le choix de la ZES d'Oyo-Ollombo a suscité de nombreuses interrogations alors que ce site de production est non loin de la ZES de Ouesso. « La ZES d'Oyo-Ollombo est comme un manteau noir. Nous prenons la production qui vient du nord qui est une production conséquente et énorme mais aussi les productions qui viennent du sud. À Oyo-Ollombo, nous avons la possibilité de récolter les productions tant du nord que du sud », a justifié la directrice générale de Cafcao.

Fiacre Kombo

Découvrez le nouveau numéro de votre magazine

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL
jeuneafrique

Disponible dès maintenant chez votre marchand de journaux

■ **Librairie de l'indépendance**

■ **Fnac Brazzaville**

■ **Librairie les Manguiers**

■ **Zamora service**

■ **Mistigry**

■ **Archipel**

Offre abonnement sur le

+242 **06 634 93 33**

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le PEPS pointé du doigt

Accueilli en grande pompe par la population lors du lancement de ses travaux en 2020, le Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville (PEPS) est devenu, au fil du temps, un véritable casse-tête dans certains quartiers de la ville.

Financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 100 milliards d'euros, soit environ 6 milliards FCFA, le PEPS vise à améliorer les conditions de vie des Brazzavillois par l'extension et la réhabilitation d'un service d'eau potable performant et durable dans les quartiers périphériques. Conduit par les ministères en charge des Grands travaux et de l'Énergie et de l'Hydraulique, au bénéfice de La Congolaise des eaux (LCDE), le PEPS est organisé autour de trois composantes. Il s'agit, entre autres, de l'extension des réseaux secondaire et tertiaire dans douze quartiers (680 km), nouvelles connexions avec compteurs (30 000), réhabilitation de réseau (154 km) et reprise des branchements (14 900), amélioration des capacités de production des usines de Djiri et du Djoué, mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de la clientèle. Les autres composantes concernent le renforcement des capacités de gestion de LCDE ; l'accompagnement social local par un programme de marketing social et des activités de promotion de l'hygiène, mis en œuvre par l'ONG Eau et assainissement pour l'Afrique.

Les impacts attendus étant l'extension du service d'eau potable à 300 000 personnes ; l'accès amélioré au réseau d'eau potable pour 150 000 personnes ; l'amélioration des capacités de production des usines de Djiri et du Djoué ; la sensibilisation de 450 000 personnes aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, avec une approche sur les inégalités de genre. A cela s'ajoute l'amélioration de la gouvernance et de la gestion de LCDE pour un service performant et du-

nable dans un cadre sectoriel clair et inclusif.

Aujourd'hui, deux ans environ après le lancement du projet, les objectifs visés sont loin d'être atteints. Bien au contraire, la population subit ses effets négatifs. De quoi inquiéter les députés qui ont interpellé, le 25 février dernier, le ministre en charge des questions de l'eau, au cours de la dernière séance de questions orales avec débat au Parlement. C'est le cas du député de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, Romarick Jules Embounou Oyo, qui s'est dit préoccupé par la série d'inondations importantes dans la zone de Bouéta-Mbongo-Itoumbi. « Ce projet, dont le lancement des travaux a été salué par la population de Ouenzé, enregistre malheureusement de nombreuses plaintes. L'axe Bouéta-Mbongo est régulièrement inondé par les eaux, perturbant ainsi la circulation des usagers. Les habitations et boutiques situées sur cet axe connaissent également le même sort depuis plusieurs mois... Cette opération n'a fait que plonger cette zone dans cette situation indescriptible d'inondations, les habitants sont aux abois », a-t-il déploré, demandant au gouvernement d'expliquer les mesures correctives envisagées pour pallier cette situation.

Répondant à cette question, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a balayé d'un revers de main ce constat. Selon lui, les inondations et l'humidité constatées dans cette zone sont dues aux problèmes d'aménagement urbain et non au PEPS.

Constat sur le terrain



Une maison effondrée en 2020 non réparée par le PEPS Adiac

Le PEPS s'inscrit dans le cadre de la convention de financement conclue le 18 février entre l'AFD et la République du Congo. En effet, les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises Sogea, Satom, Razel et SGENC Congo et la mission de contrôle est assurée par SCET Tunisie. Les zones impactées étant Mayanga, Madi-bou, Mfilou, Sadelmi, Moukondo, Nkombo, Massengo, Académie... Dans ces zones, des chaussées sont parfois décapées sans être recouvertes ; des avenues devenues difficiles à accéder par véhicule et des habitations effondrées sans une quelconque réparation. « Dans ce genre de projet, il faut

tenir compte de l'impact environnemental. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. De toutes les façons, les avenues et les rues appartiennent à l'Etat et les travaux que nous avons exécutés sont au profit du gouvernement », nous avait répondu sèchement un cadre de SGENC-Congo en 2021.

S'agissant des nouvelles installations, malgré la présence des pompes dans la quasi-totalité des parcelles, l'eau ne coule toujours pas du robinet dans plusieurs quartiers, comme espéré. Les équipes des sociétés adjudicataires du marché sont obligées de reprendre le travail à certains endroits pour des

raisons qu'elles connaissent elles-mêmes. Dans des rares quartiers où l'eau coule du robinet, on observe déjà des fuites qui menacent déjà des habitations. C'est le cas à Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, où la dernière pluie a profité des bassins d'eau formés depuis plus de deux semaines pour occasionner les dégâts.

« Nous avons saisi LCDE et la mission de contrôle depuis quelques semaines sur la menace qui nous guettait suite à une fuite du tuyau, mais nos multiples appels n'ont pas été entendus », s'est plainte une des victimes de la dernière pluie.

Parfait Wilfried Douniama

Une opération spéciale en cours à Ouenzé

Intitulée « J'aime Ouenzé au sens propre », l'opération initiée par l'administrateur-maire de cet arrondissement, Marcel Nganongo, est appuyée par le député de la deuxième circonscription électorale de Ouenzé, Juste Désiré Mondélé.

L'opération "J'aime Ouenzé au sens propre" consiste à curer les voiries urbaines, à traiter les nids de poule sur les voies et à nettoyer les espaces publics insalubres. Appuyant cette initiative, le député Juste Désiré Mondélé a lancé, le 1er mars, la réhabilitation d'un vaste nid de poule qui s'était formé au contre-rail de l'avenue Galéni, à Mpila. Il est créé par les eaux ruisselantes qui proviennent du quartier "Sans-fils", voire même au-delà. Il s'agira, à cet endroit, de construire un dalot permettant de bien orienter les eaux pluviales, avant de poser les dalettes sur l'ensemble de la chaussée détruite, afin de rendre à nouveau cette avenue praticable. « L'acte que nous posons cet après-midi s'inscrit dans le cadre de l'opération lancée par l'administrateur-maire de Ouenzé,



Un engin traitant un nid de poule sur l'avenue Galéni, à Mpila/Adiac

Marcel Nganongo. Il est donc question pour nous d'assainir notre quartier. L'action commence ici à Mpila et va s'étendre dans tout le quartier. Nous allons donc traiter les nids de poule et procéder à la pose des pavés dans les lieux les plus dégradés », a souligné Juste Désiré Mondélé.

Dans son exécution, l'opération va s'étendre jusqu'au lycée de la Révolution pour traiter un vaste nid de poule qui a détruit une bonne partie de la chaussée, pourtant nouvellement construite. Les nids de poule qui se sont créés au croisement de la rue Loungui, sur la l'avenue du 5-février, ainsi qu'à la jonction de l'avenue Miadéka et la rue Mbochis seront aussi traités pendant cette campagne d'assainissement.

Firmin Oyé

SANTÉ PUBLIQUE

1050 agents à recruter

Répondant devant les parlementaires à la question sur le devenir des médecins congolais formés à Cuba, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé le quota de recrutement de 1050 agents, conformément à la loi de finances 2022.

« Il est prévu le recrutement de 1050 agents de santé dans le cadre de la loi de finances 2022. Les finalistes de la deuxième vague revenus de Cuba et ceux formés au pays seront pris en compte », déclarait le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, lors de la séance des questions orales avec débat au gouvernement, il y a quelques jours à Brazzaville.

La deuxième vague des médecins formés à Cuba, plus de 500, a regagné le pays les 12 et 13 octobre 2021. Ces médecins attendent d'être mis en stage d'imprégnation et de consolidation des compétences, lorsque ceux de la première vague, déployés dans plusieurs départements du pays en 2020, finiront leur stage.

Il convient de rappeler que dans le but de réduire le déficit en personnel de santé, le



Des étudiants en médecine formés à Cuba en attente d'intégration

gouvernement a envoyé 2091 bacheliers à Cuba en 2013 pour une formation dans différents domaines de la santé. L'autre question a porté sur les dispositions prises pour le bon fonctionnement des hôpitaux généraux de Djiri et de Ngoyo, inaugurés respectivement en décembre 2021 et janvier 2022. « Le gouvernement a pris l'option d'établir un partenariat public-privé sous forme de délégation de service public. Présentement, le ministère de la Santé et de la Population et celui de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé travaillent sur les offres pour choisir les bons partenaires », selon le ministre Gilbert Mokoki. Pour l'instant, le personnel congolais assure les prestations sous l'égide du ministre de la Santé et de la Population.

Rominique Makaya

AFRIQUE CENTRALE

La FAO et les experts agricoles échangent à Brazzaville

Pour encourager et attirer les jeunes africains à aimer les métiers liés à l'agriculture, il s'est ouvert, le 28 février dans la capitale congolaise, la quatorzième réunion de l'équipe multidisciplinaire du bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique centrale.

La réunion de haut niveau se tient par visioconférence et prendra fin le 2 mars. Elle porte sur le thème « Libérer le potentiel de la jeunesse et des femmes pour rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables en Afrique centrale ». L'objectif principal de la rencontre est de fournir un cadre approprié d'échanges entre le bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale et les bureaux de chaque pays membre de l'organisation afin de définir un nouvel agenda de développement du secteur agricole pour les années à venir.

Présentant le bien-fondé de cette réunion, le représentant de la République démocratique du Congo a spécifié que la situation économique de l'Afrique liée à l'impact négatif de la covid-19 n'est pas efficiente. D'autant plus qu'en 2021 dans la sous-région, environ trente-deux millions de personnes souffraient encore de la faim avec 32,1% des enfants de moins de 5 ans qui présentaient des retards de croissance, sans oublier le taux élevé de chômage des jeunes, hommes et femmes, et une forte dépendance des pays aux importations alimentaires.

« Il est donc temps que nous mettions sur pied des stratégies efficaces afin de contrer cela et pousser le continent vers le développement accru du secteur agricole. Car, le développement de celui-ci

nous permettra de lutter efficacement contre le chômage et attirer les jeunes vers le secteur. Parce que, l'Afrique dispose d'une forte population, notamment 70%, composée que de jeunes », a déclaré le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a ajouté qu'avec une bonne politique et une action concertée, cette jeunesse pourra contribuer à la production, la transformation, la conservation et l'utilisation des ressources alimentaires.

Pour la représentante de la FAO, Yannick Rasoarimanana, les échanges avec les experts porteront aussi sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du MDT 2021, le cadre stratégique FAO 2022-2031 et le plan de travail intégré pour le développement potentiel des jeunes et des femmes dans différents secteurs de l'économie.

Notons que cette rencontre qui fait suite à la vingtième session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC qui s'est tenue le 19 janvier, à Brazzaville, connaît la participation active des représentants des institutions spécialisées du secteur agricole, de la société civile, du secteur privé, des ministres en charge de l'Agriculture et des responsables de la FAO.

Rock Ngassakys

BURKINA FASO

La durée de la transition fixée à trois ans

Une charte constitutionnelle de la transition a été signée, le 1er mars au Burkina Faso, par le chef de la junte, Paul-Henri Damiba. La durée a été fixée à trente-six mois avant de nouvelles élections pour lesquelles le président de la transition ne sera pas éligible.

La charte stipule, entre autres, que la durée de la transition est fixée à trente-six mois à compter de la date de l'investiture du président, qui ne sera pas éligible aux élections présidentielle, législatives et municipales qui seront organisées pour mettre fin à la transition. La disposition s'applique également aux vingt-cinq membres du gouvernement de transition dont le Premier ministre est une personnalité civile.

Outre le président et le gouvernement, les organes de la transition comprennent un « Conseil d'orientation et de suivi de la transition », fixant « les grandes orientations de la politique de l'Etat », et une « Assemblée législative de transition » composée de soixante-quinze membres, selon la charte.

Toujours selon cette charte, les principales missions de la transition seront de « lutter contre le terrorisme, restaurer l'intégrité du territoire national » ; en « assurer la sécurité » ; « apporter une réponse efficace et urgente à la crise humanitaire et aux drames socioéconomiques et communautaires provoqués par l'insécurité ». Elle devra également « renforcer la gouvernance

et la lutte contre la corruption ».

Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, 41 ans, qui a déjà prêté serment le 16 février dernier devant le Conseil constitutionnel, sera investi le 2 mars par les assises. Rappelons qu'il a pris le pouvoir après deux jours de mutinerie dans plusieurs casernes du pays, renversant le président Kaboré. Des discussions sur la charte devraient rapidement s'engager désormais avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) qui a suspendu le Burkina Faso de l'organisation, le 28 janvier, en raison du coup d'Etat. L'institution ouest-africaine avait demandé aux nouvelles autorités de présenter un calendrier « raisonnable pour le retour à l'ordre constitutionnel ».

En effet, la durée des transitions est au cœur des négociations entre les pays de la région touchés par les putschs et la Cédéao qui réclame qu'elles soient les plus courtes possibles. Cette dernière a jugé « inacceptable » celle de cinq ans exigée par le Mali et ne cesse de réclamer un calendrier à la Guinée qui refuse de se voir imposer un quelconque délai.

Yvette Reine Nzaba

UKRAINE/RUSSIE

La guerre des nerfs se poursuit entre Moscou et Kiev

De l'Allemagne à la Suède, en passant par la France et l'Italie, les pays européens ont décidé de fermer leur espace aérien aux compagnies russes, en représailles à l'attaque contre l'Ukraine par la Russie. En réponse, des sanctions contre la Fédération de Russie se sont intensifiées.

Fermeture de l'espace aérien européen aux avions russes

Le ministère allemand des Transports a décrété une interdiction de vol pour trois mois des avions et des exploitants d'avions russes dans l'espace aérien allemand. Après avoir semblé hésiter, la France, elle aussi, a annoncé une mesure similaire. Même décision de l'Irlande, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Italie, de l'Autriche et de la Macédoine du Nord. « *En Europe, le ciel est ouvert (...) à ceux qui connectent les peuples, pas à ceux qui commettent des agressions brutales* », a justifié le Premier ministre belge, Alexander De Croo. « *Il n'y a pas de place dans l'espace aérien néerlandais pour un régime qui applique une violence inutile et brutale* », a souligné de son côté, le ministre hollandais de l'Infrastructure, Mark Harbers. Le Luxembourg, a aussi indiqué, « *préparer les notifications nécessaires pour fermer* » son espace aérien aux compagnies russes. En Europe du Nord, la Finlande, qui a une frontière avec son voisin russe, la Suède, le Danemark ainsi que l'Islande ont également pris de telles mesures. Ces pays rejoignent notamment la Pologne, la République tchèque, l'Estonie, la Bulgarie, la Moldavie ou encore le Royaume-Uni.

Lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE), « *nous pousserons pour une fermeture à l'échelle de l'UE* », a déclaré le chef de la diplomatie danoise, Jeppe Kofod. Pour lui, « *l'invasion russe de l'Ukraine doit être contrée par les sanctions internationales les plus fortes possibles* ». « *Nous voulons que (la fermeture de l'espace aérien, NDLR) puisse être fait le plus vite possible, et le mieux et plus rapide serait que ce soit fait au niveau européen* », a affirmé le ministre suédois des Affaires européennes Hans Dahlgren. En représailles, Moscou a commencé à interdire le survol de son territoire aux avions liés aux pays européens ayant annoncé de telles décisions, comme le Royaume-Uni, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, la Slovaquie, la Bulgarie, la Pologne et la République tchèque. À l'unisson d'un nombre croissant de compagnies occidentales, a déjà décidé de suspendre ses vols vers et au-dessus de la Russie pour une semaine, disant anticiper des mesures de rétorsion de Moscou. Ces sanctions sont conçues de manière à paralyser l'économie russe, punissant le gouvernement pour sa décision d'initier une intervention militaire en Ukraine.

L'Otan ne participe pas

dans la guerre entre Moscou et Kiev

La France vient de renforcer sa participation au dispositif de l'Otan dans les pays baltes, en Pologne et en Roumanie, a annoncé le Premier ministre français, Jean Castex, à l'Assemblée nationale. « *Un pays comme la France ne peut recourir à la force que si elle est directement attaquée ou dans le cadre des systèmes d'alliance dont elle fait partie* », a-t-il souligné, précisant que « *l'Alliance atlantique est défensive* » et se « *défend lorsque l'un de ses membres est agressé* ». Il reconnaît enfin que « *cette crise aura des conséquences majeures sur l'avenir de l'Europe* » mais juge que « *c'est le droit, la paix et la démocratie qui devront sortir vainqueurs* ». Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a déclaré à son tour, que l'alliance « *ne participera pas au conflit* » entre la Russie et l'Ukraine, ajoutant que l'alliance « *fournit toutes sortes de soutien militaire à l'Ukraine* », mais n'y enverra aucun soldat. Dans ce contexte, il a précisé que l'alliance est « *défensive et ne cherche pas la confrontation avec la Russie* ». « *Nous essayons d'aider l'Ukraine autant que possible, et les alliés de l'Otan ont imposé un lourd tribut à la Russie* », a-t-il indiqué.

Poutine pose ses conditions pour le cessez-le-feu, Zelensky dit Niet

Lors d'un échange, le 28 février, le président français, Emmanuel Macron, président en exercice du Conseil de l'UE, Vladimir Poutine a posé comme conditions à l'arrêt des combats, la reconnaissance de la Crimée en tant que territoire russe, la démilitarisation et « *dénazification* » de l'Ukraine, ainsi qu'un « *statut neutre* » pour le pays. Ses exigences ont été refusées par l'Ukraine, lors d'une première session de négociations, à la frontière biélorusse. « *Ces pourparlers ont eu lieu sur fond de bombardements et de tirs* », a dénoncé le 1er mars, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, qui a réclamé un « *cessez-le-feu immédiat* » et le « *retrait des troupes [russes] du territoire ukrainien* ». Un règlement « *n'est possible que si les intérêts sécuritaires légitimes de la Russie sont pris en compte sans conditions* », a répété le Kremlin, ajoutant espérer que les négociations « *mèneraient aux résultats espérés* ». « *Nous n'avons pas dans nos plans une occupation des territoires ukrainiens, nous ne comptons imposer rien par la force à personne* », assuré Vladimir Poutine, appelant les militaires ukrainiens « *à déposer les armes* ».

L'origine du conflit entre la Russie et l'Ukraine

La Russie demande à ce que l'Ukraine renonce pour de bon à rejoindre l'Otan (qui rassemble 30 pays, dont la France et les Etats-Unis), estimant avoir été « *trahie* » par l'Otan. En décembre 2021, le ministère des Affaires étrangères russe exigeait que l'Otan retire « *formellement* » une décision de 2008 ouvrant la porte à l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie. Les autorités russes ont alors demandé à ce que l'Otan cesse de mener des exercices militaires près de la frontière russe. Cette promesse de non-adhésion à l'Otan a été formulée dans les années 1990. Pour que l'URSS accepte la seconde option, le secrétaire d'Etat américain de l'époque, James Baker, assure au président russe, Mikhaïl Gorbatchev, que « *la juridiction militaire actuelle de l'Otan ne s'étendra pas d'un pouce vers l'Est* ». En posant comme condition que l'Ukraine n'intègre pas l'Otan, Vladimir Poutine poursuit « *sa stratégie de constituer des zones 'tampon' entre la fédération de Russie et les pays de l'Otan (...)* Cela fait des années qu'il le dit », note Martine Mespoulet, professeure émérite à l'université de Nantes. La guerre des nerfs ne fait que commencer.

Noël Ndong



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les
MARDIS
SAMEDIS

**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

MUSIQUE

Le « Puzzle » de Gaz Mawete disponible le 4 mars

Annoncé depuis 2019, le premier album du jeune chanteur sera enfin dans les bacs à partir de vendredi et disponible sur les plateformes de téléchargement.

Proposé en précommande, un mois à l'avance, à dater du 5 février, le pack CD assorti à un T-shirt et le puzzle de la pochette de l'opus en annonçaient déjà la couleur. Réalisé et produit sous le management de Bomayé Musik, le « Puzzle » de Gaz Mawete comporte quinze titres en tout. Il semble qu'il ait été concocté avec délicatesse au regard des artistes hôtes qui ne sont pas les moindres de la scène musicale française, jeunes, reconnus et pétris de talents.

En effet, cinq collaborations, dont trois avec des talents français originaires de la République démocratique du Congo, sont répertoriées dans cet album très attendu par les fans inconditionnels d'Agara Binana. Le premier, intitulé « Miam miam », devrait ouvrir l'appétit parce qu'assaisonné avec la voix de l'interprète de « J'ai déconné », KeBlack. Puis vient « On y go », ce second featuring est assuré cette fois avec Driks,

troisième titre. Il y a aussi « Se na se » chanté avec l'Ivoirien Suspect 95, le huitième morceau, suivi de « 500 », duo avec Chily et enfin le dernier de l'opus « Tika » avec le rappeur originaire de Côte d'Ivoire, Vegedream.

Par ailleurs, quatre jours après la sortie de « Puzzle », Gaz Mawete sera à l'affiche au Rotana pour un premier show. Ce concert VIP, baptisé Symphony rumba, à en considérer la date, le 8 mars, est à coup sûr dédié à la gent féminine dont il n'a de cesse de faire l'éloge dans ses airs. La plupart sont d'un romantisme à faire chavirer le cœur de ces jeunes kinoises qui sont légion parmi ses fans. Du reste, les couleurs qu'arbore la jeune star en costume sombre, avec nœud papillon assorti rouge et noir, qui sont d'ailleurs les couleurs dominantes de l'affiche, ne donnent lieu à aucune équivoque à ce propos. Il y a de l'amour dans l'air.

Nioni Masela



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Du cacao à la fabrication des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle

La boutique des produits du terroir de la Côte d'Ivoire, au Salon international de l'agriculture, propose aux visiteurs les produits agricoles transformés sur son territoire national. En bonne place, ceux de la gamme « les produits d'Ivoire » à base du beurre de cacao.



La boutique des produits de Côte d'Ivoire. / Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

Sur un des stands de la Côte d'Ivoire, les produits à base du beurre de cacao se déclinent sous toutes les formes. Réduit en poudre et transformé, le cacao permet d'obtenir un produit fini en cosmétique, c'est-à-dire à usage de soins : capillaires ; anti-alopécie ; corporels et anti-rides. « En respect du décret réglementant la fabrication et la commercialisation des produits cosmétiques, beauté et bien-être, nous répondons à la volonté du gouvernement ivoirien, à savoir transformer les produits agricoles

sur place en Côte d'Ivoire », précise Kouamé Laurent Yao N'Dri, responsable de la petite et moyenne entreprise Transformation de produits agricoles de la Côte d'Ivoire, présent au salon pour valoriser les produits de terroir et faire la promotion du « Made in Côte d'Ivoire ».

Un parti pris pour ce chargé d'études du ministre d'Etat au cabinet du ministère d'Etat, ministère de l'Agriculture et du Développement rural de son pays, puisque responsable d'une société qui valorise deux produits phares de la Côte d'Ivoire

: le cacao et le karité.

À en croire ses explications données sur le stand, cette entreprise a été créée dans le but de valoriser et commercialiser des produits agricoles provenant de leurs champs en priorité, tout en développant un partenariat avec les coopératives locales pour assurer leur approvisionnement.

La délégation ivoirienne est conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani.

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL MALOBA

Une formation à l'entrepreneuriat culturel

Les acteurs culturels professionnels et amateurs ont bénéficié, en février dernier, d'une formation à l'entrepreneuriat et le management des entreprises culturelles et créatives, dans le cadre du projet « Favoriser le développement des arts de la scène au Congo », initié par le Festival international de théâtre, danse et cirque du Congo (Maloba).

La formation s'est déroulée à Pointe-Noire et à Brazzaville en cinq modules, à savoir: conception et montage d'un projet culturel ; technique d'entrepreneuriat et de création d'une entreprise culturelle ; élaborer sa stratégie de développement et impacter son réseautage ; montage d'un business plan dans le cadre d'un projet culturel ; comprendre les appels à propositions du programme ACP-UE culture « Créer en Afrique centrale ».

Les apprenants ont étudié, durant la formation, les théories de l'entrepreneuriat et du management dans le secteur de la culture. Ils ont été amenés à construire des grilles de réflexion propre à eux, en s'adaptant aux caractéristiques des industries culturelles et créatives. Ils ont maintenant la capacité à maîtriser et à utiliser des connaissances, des concepts ou des théories qui servent à analyser et à comprendre les pratiques, et à esquisser des modes d'action réalistes.

Au sortir de la formation, les participants ont maintenant la capacité de mettre en œuvre une stratégie adaptée pour réaliser un projet en respectant les normes de gestion et construisant un projet culturel réaliste avec des objectifs évaluable ; structurer et renforcer les méthodes de faisabilité, de suivi et d'évaluation des actions du projet ; connaître les enjeux du développement stratégique et managérial d'une entreprise culturelle (emploi, pérennisation, résultat).

« Nous avons voulu leur donner une formation pour qu'ils soient demain les organisateurs des événements culturels, des créateurs d'entreprises qui vont produire des biens et services culturels pour le marché et gagner leur vie pour éviter le chômage et l'oisiveté des jeunes », a indiqué Hugues Serge Limbani, l'initiateur de ce projet.

Le projet « Favoriser le développement des arts de la scène au Congo » se fait en deux volets : la formation et le festival Maloba. Le volet formation a trois domaines : le domaine artistique (jeu de l'acteur face à la caméra qui a déjà eu lieu en septembre 2021) ; celui de l'administratif concerne l'entrepreneuriat et le management des entreprises culturelles et créatives qui a eu lieu récemment en février, et enfin la formation régie, son et lumière qui se tiendra en avril prochain.

Rosalie Bindika

DROITS DE L'HOMME

Bakatsuraki Kavusa Semeyi serait dans un état inquiétant

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a rendu visite, le 1^{er} mars, au député honoraire Bakatsuraki Kavusa Semeyi, au centre hospitalier où il est interné. Elle a déclaré l'avoir trouvé dans un état très critique et plaide pour son évacuation à l'étranger, où il pourra bénéficier des soins de santé appropriés.

Le député honoraire, Bakatsuraki Kavusa Semeyi, selon la FBCP, avait été condamné par la Haute cour militaire à dix ans de prison ferme pour violations des consignes, en rapport avec le meurtre de l'administrateur du centre médical Vijana, situé dans la commune de Lingwala, à Kinshasa. Pour cette association, c'était l'ancien ministre provincial de la Sécurité, Dolly Makambo, qui était présenté comme le principal commanditaire du décès déploré, parce qu'il avait envoyé en ce lieu son garde du corps, qui avait commis ce forfait. Selon la FBCP, la responsabilité du député honoraire Bakatsuraki ne semble donc pas être prouvée jusqu'à ce jour dans cette affaire.

Cette organisation de défense des droits de l'homme rappelle que le député honoraire est allé en pourvoi devant la Cour de cassation où le dossier est fixé sous RP 1302, depuis plusieurs mois. Elle fait également savoir que faisant suite à ce recours, le premier président de la Cour de cassation avait attribué, il y a de cela sept mois, à



un rapporteur. Mais, compte tenu de l'état de santé très précaire du détenu, la FBCP a dit estimer urgent et nécessaire d'aller rencontrer le conseiller en question dans son bureau de travail, sis dans

le bâtiment de l'Inspectorat des services judiciaires, dans la commune de Gombe. Ce qu'elle a fait à quatre reprises depuis le mois de janvier, indiquant que la personne rencontrée l'avait rassurée

que tout était prêt.

La FBCP se dit surprise et étonnée que lors de la dernière rencontre en février avec ledit conseiller, une autre version a été donnée en ces termes : « Si

vous continuez à mettre la pression sur moi pour ce dossier, je vais tout arrêter et retourner le dossier; de nouveau, chez le premier président de la Cour de cassation pour être attribué à un autre magistrat de son choix ».

En réaction, elle affirme avoir rappelé à ce magistrat sa souveraineté dans sa décision, tout en le rassurant que l'organisation n'était pas en train de faire pression sur lui. « Mais, plutôt, nous sollicitons de lui le bénéfice de l'urgence dans l'examen de ce dossier, et ce, compte tenu de l'état de santé, dégradant chaque jour, et chaque nuit, du député honoraire », a souligné la FBCP. Tout en condamnant ce genre de propos dans le chef de ce magistrat, l'organisation sollicite la mansuétude du premier président de la Cour de cassation pour interpellier utilement ce magistrat afin de respecter le droit reconnu à une personne malade. Pour elle, la justice et ce droit consistent à lui permettre de se faire soigner.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



SUD-UBANGI

Inauguration d'une dizaine de centres de santé

Soucieux de palper du doigt les réalités de son secteur dans l'arrière pays, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean -Jacques Mbungani, a effectué récemment une mission d'itinérance dans la province du Sud-Ubangi où il a inauguré près de dix nouveaux centres de santé.

Le Dr Jean-Jacques Mbungani a coupé les rubans symboliques marquant l'inauguration des centres de santé construits par son ministère grâce à l'appui des partenaires financiers de ce département. Il en a profité pour mener des actions d'envergure telles que la remise des kits de matériels et équipements de haute qualité (matelas, lits pour accouchement, concentrateurs d'oxygène, blocs opératoires, gants, thermo flash, vélos, groupes électrogènes...), des médicaments essentiels et autres intrants spécifiques aux hôpitaux généraux de référence de Gemena, Libenge, Zongo, Bwamanda, Tandala, Mongala-Kuma, Kungu centre, Budjala, Bominenge, Mbaya ainsi qu'à Kawara et Gbadolite, dans le Nord-Ubangi.

Très ému, le chef de secteur de Mbari a déclaré: « On a toujours vu les autorités venir là où il y a des grands hôpitaux médicaux, mais la présence du ministre Mbungani à Bongbada, dans la zone de santé de Bwamanda, est une preuve éloquente d'un homme d'Etat humble et surtout attentif aux réalités de son secteur. Puisqu'il est lui-même du domaine, nous pensons qu'il va encore plaider auprès du chef de l'Etat pour que les choses soient améliorées dans notre province car les défis sani-



La visite du ministre dans l'un des centres de santé, DR

taires sont énormes ».

Le ministre en charge de la Santé publique a fait également des dons de vélos (tricycles) à

quelques femmes handicapées à Gemena 3 et à Akula. A Bulu, dans le secteur de Mbanza dans le territoire de Budjala, il a posé

la pierre sur un terrain où sera érigé le bureau central de la zone de santé et l'Hôpital général de référence de Bulu.

« On a toujours vu les autorités venir là où il y a des grands hôpitaux médicaux, mais la présence du ministre Mbungani à Bongbada, dans la zone de santé de Bwamanda, est une preuve éloquente d'un homme d'Etat humble et surtout attentif aux réalités de son secteur. Puisqu'il est lui-même du domaine, nous pensons qu'il va encore plaider auprès du chef de l'Etat pour que les choses soient améliorées dans notre province car les défis sanitaires sont énormes »

Les desiderata des communautés

Différents interlocuteurs ont profité de la présence du ministre Jean-Jacques Mbungani pour lui soumettre leurs cahiers de charges dans lesquels sont exprimés leurs difficultés et besoins, selon chaque zone de santé. Mais d'une manière générale, les besoins concernent, entre autres, l'approvisionnement en médicaments, la prise en charge chirurgicale, le besoin de morgue, le manque de lits, les moyens de mobilité (ambulances, vélos, motos) pour l'évacuation des malades, l'électricité...

Au-delà du faible plateau technique, les problèmes de primes, salaires et mécanisation des nouvelles unités parmi les professionnels de santé ainsi que de personnels administratifs font également partie de leurs revendications. Très attentif, le ministre de la Santé a pris à cœur les préoccupations soulevées après un constat global de la situation sanitaire dans cette partie du pays. La mission officielle d'itinérance effectuée lui a permis non seulement d'enregistrer les doléances, mais aussi et surtout de poser des actions concrètes en faveur des différents hôpitaux et centres de santé visités.

Blandine Lusimana

Découvrez le nouveau numéro de votre magazine

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL
jeuneafrique

Disponible dès maintenant chez votre marchand de journaux

- Librairie des Grands Lacs
- Hôtel Memling
- Ex Galerie Présidentielle
- GGmart - Gare centrale

Offre abonnement sur le

+243 851 117 937

PROJET ABC

Alexis Gisaro visite différents chantiers à Kinshasa

Le ministre d'État en charge des Infrastructures tient à se rassurer de la bonne évolution des travaux de construction et de réhabilitation de certaines artères de la ville de Kinshasa. Dans ce cadre, il a effectué récemment une descente sur le terrain pour inspecter les différents chantiers.

Selon la cellule de communication du ministère des Infrastructures, la visite d'Alexis Gisaro s'inscrivait dans le cadre du projet Alliance des bâtisseurs du Congo (ABC) qui concerne onze artères de la ville de Kinshasa dont six ont été visitées. Le ministre des Infrastructures et Travaux publics a commencé sa ronde par l'avenue Masikita, dans la commune de Ngalie-ma, où il s'est imprégné de l'évolution des travaux de lutte anti-érosive.

Après Masikita, Alexis Gisaro s'est rendu à Kouamouth, dans la commune de Kintambo, où la réhabilitation de la chaussée est effective à la grande satisfaction de la population. Sur place, il n'a pas manqué d'adresser quelques recommandations sur la qualité des travaux, avant de poursuivre sa tournée par l'avenue Pumbu et la boucle Ubangi situées dans la commune de la Gombe. Ici, il ne reste que l'imprégnation et l'asphaltage



Alexis Gisaro sur le terrain/DR

de la route. D'une commune à une autre, Alexis Gisaro s'est dirigé à Ngiri-Ngiri, précisément sur l'avenue Saïo où les travaux de rechargement en moellons

et d'assainissement s'effectuent à la grande satisfaction de tous. Le point de chute de sa visite d'inspection a été la boucle de Matete qui passe par le quartier Malandi et l'avenue

nommée Tshilombo par les habitants du coin qui saluent l'initiative du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

L'occasion faisant le larron,

Alexis Gisaro a également jeté un œil sur la route sous-région Matete bétonnée à ce jour mais qui autrefois était coupée.

Blandine Lusimana

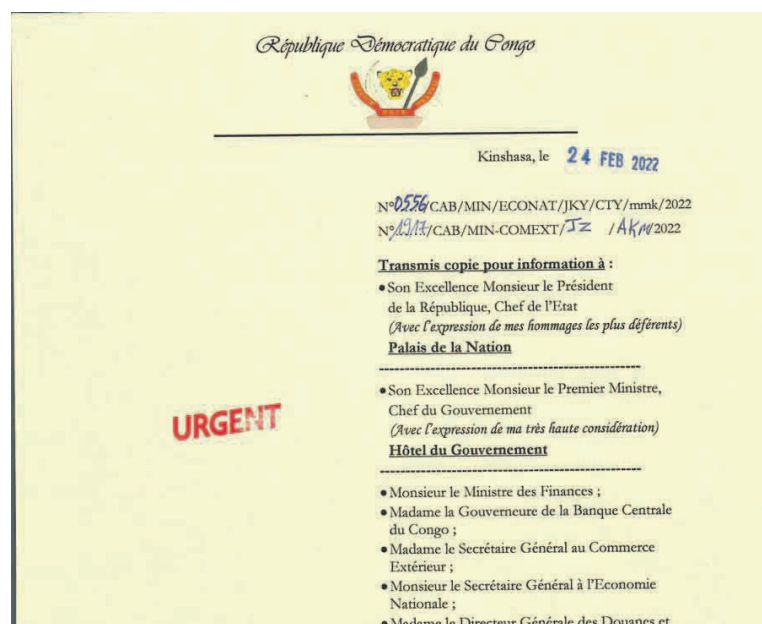
COMMERCE EXTÉRIEUR

La licence d'importations retirée à plusieurs sociétés

La décision du ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, et celui de l'Economie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma, répond à la recommandation de la 31^e réunion du Conseil des ministres du 15 mai 2020.

La licence d'importations est retirée à plusieurs sociétés évoluant en République démocratique du Congo, dont Mino-Congo, Chalupa, Ranny, Super Nourriture, Snips.

La décision prise fait suite à la volonté du gouvernement d'assainir le secteur des importations et protéger les consommateurs contre la spéculation et la fraude. « Dans le cadre de l'action du gouvernement visant, d'une part, à assainir le secteur de l'importation des biens de grande consommation et, d'autre part, à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs contre la fraude et la spéculation et sur instruction de la haute hiérarchie, vos autorisations d'importations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre pour raisons d'enquête ordonnée par une décision de la 31^e réunion du conseil des ministres du vendredi 15 mai 2020 », peut-on lire dans la correspondance du 24 février 2022 des ministres



Jean-Lucien Bussa et Jean-Marie Kalumba Yuma, adressée aux sociétés concernées par cette mesure. Les deux ministres disent également porter à la connaissance de l'Association congolaise des banques et à la gouverneure de la Banque centrale du Congo

que les banques commerciales ne devraient plus délivrer des licences d'importations à ces sociétés, de même qu'elles doivent suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution des licences en cours de validité.

Lucien Dianzenza

FILETS SOCIAUX

Lancement du projet de transferts monétaires humanitaires

Le projet conjoint lancé récemment dans la commune urbano-rurale de la N'Sele, à Kinshasa, cible près de quatre mille ménages vulnérables, notamment les femmes enceintes, les enfants de moins de 5 ans, les chefs de ménage vivant avec handicap et personnes âgées.

Le choix porté sur N'sele pour bénéficier du projet est motivé par le fait que cette commune fait partie des zones de santé de la capitale qui ont des scores les plus faibles, en termes de sécurité alimentaire et d'accès aux services sociaux de base.

Selon l'Unicef, la troisième phase du projet conjoint de transferts monétaires humanitaires de la population vulnérable de Kinshasa, est financée par le royaume de Belgique. Elle est consécutive aux phases I et II du projet conjoint Unicef PAM-FAO d'assistance à la population congolaise urbaine touchée par la covid-19. Pour cette troisième étape, le projet vise à transformer les transferts monétaires humanitaires des phases I et II en un programme urbain de filets sociaux sensibles à l'enfance dans les aires de santé de Kindobo, Dingi Dingi et Buma. Pour ce faire, des structures communautaires existantes et les réseaux de relais communautaires, déjà appuyés par l'Unicef, seront de nouveau mis à contribution dans l'objectif de créer et renforcer les liens entre les activités de transferts monétaires et l'accès aux services sociaux de base.

A en croire l'Unicef, la troisième phase vise également à renforcer la production économique locale, en vue de stimuler et diversifier les revenus des ménages et générer un haut impact sur la réduction de la pauvreté et le bien-être des enfants. « Ce projet prône le leadership du gouvernement de la République démocratique du Congo et prévoit le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux afin de mieux les outiller dans la mise en place d'un système national de protection sociale, passant aussi par l'instauration d'un registre social et d'un Système d'information et de gestion », a indiqué l'Unicef.

Rappelons que la première phase du projet a été lancée en mars 2021 et a couvert 18 900 ménages de la commune de la N'sele, qui ont été profondément touchés par les retombées économiques de la pandémie avec la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les restrictions de mouvement.

B.L.

CONDAMNATION DES MILITANTS DE L'ECIDÉ

Martin Fayulu dénonce une instrumentalisation de la justice

Les choses sont allées très vite concernant le sort réservé aux membres du parti politique Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) rendus coupables des voies de fait sur un député national du parti présidentiel.

Au lendemain de la scène qui s'est produite le 26 février dernier au quartier 3, dans la commune de Masina, à Kinshasa, qui a vu des jeunes gens se réclamant de l'Ecidé porter la pain sur le député Bruno Kabangu de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), la justice a finalement rendu son verdict en procédure de flagrance. Deux jours ont suffi aux juges pour examiner les contours de l'affaire et se forger une conviction. La sentence est sans appel. Les dix jeunes gens de l'Ecidé incriminés ont été condamnés par le tribunal de grande instance du quartier N'Djili à dix ans de servitude pénale pour vol, coups et blessures volontaires et destruction méchante. Dans le même temps, ils ont été sommés de payer une



amende de 10 000 dollars américains chacun à titre de réparation du préjudice causé à la victime. Immé-

diatement après le rendu du verdict, les dix accusés ont été immédiatement mis en état d'arrestation. Entretemps, quatre présumés mineurs ayant participé à cet acte ont été acquittés et appelés à comparaître devant leur juge naturel.

Cette sentence est loin d'être digérée par les membres de l'Ecidé qui y voient forcément une preuve éloquente d'instrumentalisation de la justice. Pour le secrétaire général de ce parti d'opposition, il s'agit d'un procès bâclé, ou mieux, d'une parodie de justice en ce que le verdict était déterminé d'avance. Il a ajouté qu'en cours d'instruction, le tribunal avait refusé la demande des avocats de la défense de descendre sur le lieu de l'incident pour s'enquérir, notamment au

près d'éventuels témoins, de ce qui s'était réellement passé. Une telle attitude, a-t-il dit, laisse penser qu'il y a bien anguille sous roche. Martin Fayulu, le coordinateur du parti, y voit une manière de vouloir intimider les membres de son parti politique. « *L'instrumentalisation de la justice a atteint son paroxysme en République démocratique du Congo. Le pouvoir illégitime, aux abois, monte un complot ridicule pour essayer d'intimider nos membres. Peine perdue* », a-t-il indiqué via son twitter. Du côté de l'UDPS, l'on préfère se garder de tout commentaire, du moins pour l'instant, étant entendu qu'il s'agit d'une décision judiciaire prise conformément aux lois du pays.

Alain Diasso

ACCÉLÉRATION DES TIC EN RDC

L'expertise de Huawei sollicitée

La firme chinoise a réaffirmé sa détermination à accompagner les efforts du pays dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que de la transformation numérique. Des échanges constructifs avec le ministère des Postes, Télécommunications, Nouvelles technologies de la communication (PT-NTIC) ont permis de dégager quelques options.

A la demande des autorités congolaises, la firme Huawei a fait des propositions pratiques pour accélérer le développement des TIC ainsi que la transformation du numérique en République démocratique du Congo (RDC). Une importante séance de travail entre les deux parties a permis de baliser le terrain d'une coopération fructueuse dans un domaine en pleine mutation depuis quelques années. Le secteur des TIC a continué à innover malgré les contraintes rencontrées en 2021. Pour le gouvernement congolais, il est important de profiter de l'expertise de Huawei, entre autres, dans le domaine du spectre des fréquences. « L'harmonisation et la gestion du spectre de fréquences hautes et médianes sont indispensables. L'intérêt de la RDC est de s'impliquer dans les discussions et arrangements des différentes régions de l'Union internationale des télécommunications », a expliqué le ministre des PT-NTIC, Augustin Kibassa Maliba.

Quant aux perspectives, il y a l'engagement de la firme Huawei de maintenir ses opérations stables en RDC, conformément aux prévisions, et d'œuvrer pour l'augmentation de ses investissements dans le développement des nouveaux talents. En 2021, plus de cent étudiants congolais ont participé à des formations dans le cadre du programme « Future seeds » et du programme de formation des talents en TIC à l'Institut supérieur des techniques appliquées et à l'Université de Kinshasa. Au sujet des options à envisager pour développer le secteur, la firme propose d'accélérer le projet d'infrastructures des TIC du gouvernement, créer une norme unifiée de sécurité réseau, réactiver le réseau back bone de la Société congolaise des postes et télécommunications, formuler des politiques nationales en matière de haut débit et répartition, et établir une combinaison optimale en matière de haut débit.

Laurent Essolomwa

CAF-C2

Mazembe vient à bout de Coton Sport à Lubumbashi

Le Tout Puissant Mazembe s'est arraché de l'étreinte de Coton Sport de Garaoua, le 27 février dernier, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, par un but à zéro, en troisième journée du groupe C de la phase des poules de la 19^e édition de la Coupe de la Confédération.

Glody Likonza a inscrit l'unique but de la partie à la 86^e mn, prolongeant une déviation de Trésor Mputu Mabi. Au cours de cette partie très disputée, l'entraîneur français des Corbeaux du Grand Katanga, Franck Dumas, a opéré trois changements notables en seconde période avec les entrées de Trésor Mputu, Patient Mwamba et Jean Baleke Otos, remplaçant Philippe Kinzumbi, Adam Bossu Nzali et Jephthé Kitambala. C'est donc sur une passe de Mputu Trésor que Glody Likonza a pu trouver la faille au cœur de la défense de la formation venue du Cameroun. Il a, du reste, été désigné « l'homme du match ».

Dans l'autre rencontre du groupe au stade des Martyrs de Kinshasa où l'As Otohô du Congo Brazzaville dispute ses matches à domicile, elle a battu le club égyptien d'Al Masry d'Alexandrie par un but à zéro.



Glody Likonza, buteur et « homme du match » entre Mazembe et Coton Sport, le 27 février 2022

Comme Mazembe, le club d'Oyo a arraché sa victoire dans les derniers instants de la partie, à la 87^e mn, grâce à Roland Teddy Okouri. Au classement, Mazembe est premier du groupe avec

six points, suivi d'Otohô et Al Masry qui ont chacun quatre points. Coton Sport est lanterne rouge du groupe, après trois sorties, avec deux points.

Martin Engimo

LIVRES

Cyriaque Kouba Nkouamoussou publie « Royan, l'enfance volée » et « Dérapages incontrôlés dans les tourbières »

Les deux ouvrages, publiés respectivement aux éditions Edilivre et Renaissance africaine, font partie de la collection des livres de Cyriaque Kouba Nkouamoussou. Disponibles chez les libraires, ils seront présentés et dédicacés dans les tout prochains jours à Brazzaville.

« Royan, l'enfance volée » est un ouvrage de quatre-vingt-sept pages, publié aux éditions Edilivre. Il est la première publication de Cyriaque Kouba Nkouamoussou, dans laquelle il dénonce le phénomène des enfants maltraités dit « enfants sorciers » qui prend de l'ampleur dans les sociétés extrêmement superstitieuses, sans toutefois faire abstraction du sort qui leur est âprement réservé.

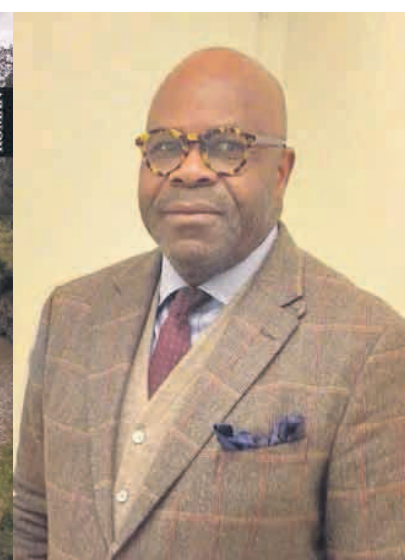
En effet, dans cet ouvrage, l'auteur parle d'un enfant de la nouvelle classe moyenne, adoré de ses parents, au destin hors du commun qui, par un concours de circonstances, devient un « enfant de la rue », après avoir perdu ses parents. Se retrouvant entre les griffes de Régina, sa belle-mère, devenue à la mort de son père sa tutrice, il devient son souffre-douleur. Celle-ci se

dévoile sur lui en l'affligeant de tous les maux. Maltraité et traité d'enfant sorcier, subissant la pire des cruautés, il est sommé de quitter la maison familiale à coups de bâton. N'ayant pas d'autres choix, esseulé, il se réfugie dans un marché où il élira domicile. Royan, malgré son jeune âge, sera confronté à toutes les péripéties de la vie et aux perversités de la rue qui s'offraient à lui inéluctablement.

Dans « Dérapages incontrôlés dans les tourbières », ouvrage de 205 pages paru aux éditions Renaissance africaine (France), Cyriaque Kouba Nkouamoussou aborde avec véhémence les activités illégales menées par une société étrangère dans la grande forêt équatoriale.

En effet, niché dans la zone des tourbières de la grande forêt équatoriale, le vil-

lage du chef Okana, jadis un havre de paix, connaît une période néfaste et tumultueuse de son existence. L'installation dans la contrée d'une société étrangère d'exploitation de bois qui se livre aux activités illégales n'arrange pas les choses. L'intrusion illicite de cette société sur ses terres déclenche une véritable belligérance. Frappé par un mal soudain, son village jadis vivace perd peu à peu de son âme en se vidant de ses habitants. Ces derniers décèdent inéluctablement de façon mystérieuse d'une épidémie déclenchée par la bilharziose. Vrai ou faux diagnostic ? Aidé par une ONG environnementale, Ondongo, fils du chef Okana, entreprend une série d'investigations pour en dénicher les véritables causes de cette tragédie, peut-on lire dans cet ouvrage.



Outre « Royan, l'enfance volée » et « Dérapages incontrôlés dans les tourbières », Cyriaque Kouba Nkouamoussou a publié également « Trahison et chantage ». Un univers manichéen, une pellette d'oppositions simples, une indéniable lisibilité, une concision d'actions et d'épreuves... Tout est réuni pour un conte ludique.

Né au Congo Brazzaville où il débute ses études pri-

maires et secondaires, Cyriaque Kouba Nkouamoussou s'envole en 1985 pour la Bulgarie, plus précisément à Plovdiv, où il poursuit ses études supérieures qui seront sanctionnées tour à tour par un diplôme d'ingénieur et d'un doctorat en sciences agronomiques. Marié, père de trois enfants, il réside actuellement en France.

Bruno Okokana

SPECTACLE

L'ONG «Tosala» livrera une comédie musicale le 8 mars

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme célébrée, le 8 mars, l'Organisation non gouvernementale (ONG) Tosala et ses partenaires présenteront, à l'Institut français du Congo (IFC), une comédie musicale, « Mbongouana », relatant des situations de maltraitance et de violences faites à la femme.

Le spectacle sera organisé en collaboration avec l'IFC, l'Union européenne, l'ambassade de France au Congo et Actions de solidarité internationale.

La comédie musicale « Mbongouana », qui signifie changement en français, est écrite par Sylvie Diclopomos et mise en scène par Harvey Massamba. Inspirée des faits réels, cette comédie est un véritable cri d'alerte à l'opinion internationale pour que cessent les mauvais comportements à l'endroit des femmes.

C'est une création exclusive de l'ONG «Tosala», pour la journée du 8 mars. A cette occasion, plusieurs activités seront organisées, notamment un studio photo éphémère, qui sera animé par le Collectif elili, une exposition-vente d'articles de mode, des produits bio, un film documentaire «Tosala» sera projeté, un stand de make-up, un maquillage flash de quinze



minutes, un stand de coiffure avec DM coiffure et une présentation d'une toile de Rahim Lascony.

Le public passera un moment de pur bonheur durant lequel les make-up artistes utiliseront leurs doigts de fée pour illuminer leur visage au choix : le teint ou les yeux ou la bouche. L'ONG «Tosala» a organisé, en

2021, une campagne «Tosala», pour aider les femmes à être autonomes financièrement et à prendre conscience de l'avantage de l'autonomie économique. Ce projet a été initié par des artistes congolaises, l'IFC et ses partenaires.

De même, elle a dirigé des ateliers Zaba à travers lesquels des pistes de solutions ont été

proposées aux apprenantes pour favoriser leur émancipation via la création d'activités génératrices de revenus.

Aussi, le film documentaire de 26 mn est une synthèse de témoignages et un partage d'émotions concernant les violences que continuent de subir les femmes. Le single « Tosala » qui rassemble les voix de

dix-huit artistes féminines les plus connues du Congo, dénonçant les violences faites aux femmes et les sensibilisant au leadership féminin, fait partie du projet Tosala.

Le projet exhorte la femme à se lever, à ne pas croiser les bras, à se prendre en charge et à jouer un rôle prépondérant dans le développement du Congo et dans le rayonnement des pays africains. L'ONG «Tosala» œuvre dans l'émancipation du leadership féminin, c'est une lutte qu'elle mène pour permettre à la femme de briser le silence.

La comédie musicale sera jouée par Cilia Jules, Spirita Nanda, Mariusca la Slameuse, Jessy B, Dom, Lyz Babindamana, Oupta, Gladys Samba, maman Credo, Monie Kongo, Nestelia Forest, Dulcie Kiyindou, Joliveth, Sansi, Dieuvi, Belgrace, Welicia, Berlea...

L'entrée est libre et gratuite.

Rosalie Bindika

MUSIQUE RELIGIEUSE

Emmanuelle Febou prépare son 4^e album

«Je suis un témoignage» est le titre du prochain album d'Emmanuelle Febou. Le clip de la chanson «Saint-Esprit» qui meuble cet opus sort le 8 mars.

La chanteuse chrétienne, Emmanuelle Febou, poursuit sa mission de propager l'évangile par la louange et l'adoration, ramener des âmes à Christ et rendre toute la gloire à Dieu.

D'origine centrafricaine, la chanteuse et conductrice de louanges est une servante de Dieu qui, dès son jeune âge, ne cesse de s'identifier comme missionnaire de la bonne nouvelle de Jésus par la louange et l'adoration.

Appelée au service du Seigneur, c'est au sein de la chorale «Espoir» de l'église Boulata, à Bangui, en République centrafricaine, qu'Emmanuelle Febou a commencé à servir en tant que chanteuse.

Passionnée par la parole de Dieu et toujours attirée par le désir de servir les autres, en août 2021, elle est élue présidente de l'association «Gospel impact Centrafrique», qui regroupe plusieurs chanteuses de différentes nationalités avec pour credo «*Seule on ira vite, mais ensemble on ira loin pour gagner des âmes à Christ.*»

Sollicitée, à plusieurs reprises pour accompagner de nombreux groupes gospel, Emmanuelle



Febou qui réside actuellement à Bordeaux, en France avec sa famille, soutient énormément par ses actions l'oeuvre divine. Elle compte à ce jour trois albums dans sa discographie : «*La repentance*» en 2011, «*Je veux te louer*» en 2014 et «*Change ta*

position» en 2018, qui est le fruit d'une consécration.

Signalons que ces oeuvres discographiques sont disponibles sur YouTube, Facebook, Instagram, Spotify en Noblesse Communication officiel.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France



Bradley Locko face au Monégasque Diop (AFP)

Ligue 1, 26^e journée

Monaco, qui menait 1-0 jusqu'à la 83^e, s'incline finalement 1-2 face à Reims. Chrislain Matsima est entré à la 90^e+1, juste avant le but de la victoire des Rémois. Bradley Locko était titulaire au poste d'ailier gauche, où il est moins à l'aise qu'à celui de latéral.

Yannis Mbemba n'était pas dans le groupe de Nantes, auteur du nul 0-0 à Metz.

National 1, 23^e journée

Le Mans remporte le derby face à Laval (2-0). Aligné dans le couloir droit, Durel Avounou a été omniprésent dans l'entrejeu. A l'origine du premier but, il récupère le ballon au début de l'action du 2-0.

Averti dès la 28^e, Marvin Baudry contre le tir d'Avounou qui revient sur Macalou sur l'ouverture du score (68^e). Il s'agit de la première défaite à l'extérieur des Tangos depuis le 13 août (1 nul et 9 victoires) en championnat. Laval reste second du classement, avec 9 longueurs d'avance sur les Manceaux. Kévin Mouanga et Fred Dembi étaient tous deux titulaires à l'occasion du match nul d'Annecy face à Orléans (0-0). Annecy est 4^e avec 41 points, avec 9 longueurs d'avance sur l'USO, 9^e.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

La famille Tsiememissou et Stanislas Okassou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur fille, sœur, nièce, cousine et mère Natacha Tsiememissou, survenu le 20 février 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°308 de la rue Loudima, non loin de l'avenue Mgr Benoit Gatsongo, ex-avenue des Chars, à Ouenzé.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Diakabana Victor, Batamio Germain, Tsiankolela Maxel Freddy et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, belle-mère, grand-mère Loukoula Véronique (mère Véro), survenu, le 28 février 2022, au centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU).

La veillée mortuaire a lieu au n°60, de la rue Mounoundji, au quartier Massina (référence arrêt boulangerie en allant vers l'hôtel Exa)

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de sa servante mère Véro.



IN MEMORIAM

Le temps qui passe n'essuie pas nos larmes

8 mars 2121 - 8 mars 2022, voici une année jours après jours que notre femme et notre maman chérie Kiki Ngami Durelle Marhyse (Kikina) a été rappelé auprès de Dieu le père Tout-puissant.

À l'occasion de ce triste anniversaire Rock Ngassakys, Alain Sylvestre Ngassaki, son époux, la famille Ngassaki, les enfants Emmanuelle, Victorine, Marhyse, Dieuville, Auguste Alain Mondésir demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimée particulièrement les anciens collègues du Laboratoire national de santé publique, d'avoir une pensée pieuse pour son âme.

Maman chérie tes souvenirs resteront à jamais graves dans nos mémoires. À cet effet des messes d'action de grâce pour le repos de son âme seront dites le 8 mars à 6h 15 en la Basilique Sainte-Anne du Congo et en les paroisses Saint-François d'Assise, Doundzia Mpoungou de Mfilou, Jésus-Ressuscité-de-la Miséricorde-Divine du plateau des 15 ans, Saint-Esprit de Mougali, Saint-Jean-Marie-Vianey de Mouléké, Saint-Jean-Baptiste de Ouenzé et Talangaï enfin Saint-Grégoire de Massengo.

Une gerbe de fleurs sera déposée au cimetière privé la Grâce suivie d'un apéritif au n°24 rue Melphon Kamba (Massengo domaine).

Dieu a donné, Dieu a repris. Que son nom soit glorifié.



PRIX CAMARA-LAYE

Le lauréat sera connu ce 3 mars

L'annonce a été faite, le 2 mars à Brazzaville, lors de la conférence de presse organisée en prélude à la troisième édition de la Saison des lettres congolaises qui se tiendra du 3 au 8 mars autour d'une panoplie d'activités.

A l'occasion du lancement, le 3 mars au centre culturel Zola, de la troisième édition de la Saison des lettres congolaises qu'organisent les Editions+ depuis 2019, le jury du prix littéraire « Camara-Laye-l'enfant noir » se prononcera sur l'heureux gagnant de cette année. Au total, cinq romans en lice, à savoir « Cave 72 » de Fann Attiki, « Et les portes sont des bouches » de Richard Ali, « Cadenas » de Ferréol Gassackys, « Le miraculé du vol 352 » d'Henri Djombo et « Le tribunal inattendu » d'Obambe Gakosso. « Camara Laye fut un romancier et donc pour cette année-ci, nous avons voulu essentiellement distinguer la production romanesque congolaise à travers ses auteurs. Autant les années précédentes, il nous est arrivé de consacrer le prix aux jeunes écrivains, autant à chaque rendez-vous, les Editions+ définissent le canevas. Lors des prochaines éditions, peut-être opterons-nous pour la dramaturgie, la nouvelle, le conte, etc. », a déclaré Huppert Malanda, poète congolais et président du jury du prix littéraire. Distinction ouverte aux œuvres



publiées entre 2020 et 2021 par des écrivains établis sur le territoire national, le prix Camara-Laye vise à promouvoir l'écrivain congolais et son travail à l'international et plus particulièrement au Congo. « Quand

Le jury du prix littéraire « Camara-Laye-l'enfant noir » se prononcera sur l'heureux gagnant DR on demande au public quels auteurs congolais connaît-il ? On nous cite beaucoup plus Tati Loutard, Sony Labou Tansi, Tchicaya U'Tamsi... Pourtant, actuellement nous avons tout aussi des écrivains perti-

lettres congolaises.

Il a, par ailleurs, indiqué que la dénomination du prix change à chaque édition, parce que celui-ci est organisé en partenariat avec des entreprises privées locales. D'où le Prix Société des postes et de l'épargne du Congo en 2019, Prix Charden Farell en 2020 et Prix Camara-Laye cette année, en collaboration avec l'établissement scolaire implanté au Congo qui porte le nom éponyme du célèbre romancier guinéen décédé en 1980, au Sénégal. En plus de cette distinction, le jury décernera également le grand prix du jury de la Saison des lettres congolaises et le prix littéraire national thématique.

Notons qu'outre la remise des prix littéraires, la troisième édition de la Saison des lettres congolaises s'articulera autour de plusieurs autres activités telles des tables rondes, des présentations-dédicaces d'ouvrages, un marché du livre et des représentations théâtrales. Toute la programmation détaillée de l'événement est disponible sur la page Facebook des Editions+.

Merveille Atipo

SPORT DE TRAVAIL

La ligue de Brazzaville initie la marche de 10 km

La ligue départementale du sport de travail de Brazzaville s'est engagée, dans son programme d'activités 2021-2022, à multiplier l'organisation de la marche sportive les 10 km de Brazza pour contribuer à l'amélioration de la santé des travailleurs.

La ligue a été inspirée du décret n°2019-33 signé le 7 février 2019 par le président de la République, portant institution des journées nationales de la marche sportive de santé pour tous. Ces journées qui contribuent à améliorer la qualité de la vie sont programmées le deuxième et quatrième dimanche de chaque mois. Elles sont supervisées et coordonnées conjointement par les ministères en charge des Sports et de la Santé, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé en collaboration avec les associations de marcheurs légalement constituées.

La ligue saisit l'opportunité pour lancer, le 13 mars prochain, la première édition des 10 km de Brazza. Dans le programme, cette marche sera organisée chaque mois, notamment le 17 avril, les 1er et 8 mai puis le 12 juin et le 10 juillet. « Derrière chaque travailleur, il y a la famille, donc il s'agit de la santé de

la population. Le sport de travail est un sujet d'enjeu de santé publique très important. La santé est un élément très déterminant pour la performance dans les entreprises », a commenté le président de la ligue.

Outre les 10 km de Brazza, la ligue du sport de travail organisera sa traditionnelle marche, la 9e édition de Ndembo ya makasi, le 24 avril, au stade de la Concorde à Kintélé. Elle lancera officiellement ses compétitions le 12 mars par le tournoi de football et de nzango « Mokolo ya mwasi » pour donner plus d'éclat à la célébration de la Journée internationale des droits de la femme. « C'est la Journée internationale de la femme qui aura lieu le 8 mars. Nous sommes tous attachés à nos mamans. Nous ne pouvons pas démarrer cette saison sportive sans les honorer par un tournoi de football et de nzango, le 12 mars,

au stade Alphonse-Massamba-Débat », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi, président de la ligue du sport de travail de Brazzaville.

Par la même occasion, la ligue organisera un atelier de formation « Women digital ». Les championnats départementaux de football et de nzango sont prévus du 19 mars au 28 mai. La ligue se propose d'organiser également le tournoi de football et de nzango Pool-Malebo, le 16 avril, après la Conférence santé au travail sur le thème « Sédentarité, un tueur de l'ombre ». Un tournoi interdépartemental de football et de nzango qui aura lieu le 15 juillet, à Dolisie, bouclera la saison de la ligue. Bien avant, elle organisera, le 26 mai, le tournoi de basket 3x3 inter-entreprise dénommé « Tournoi de l'ascension », avant d'enchaîner avec le championnat futsal, le 9 juillet, et le tournoi de pétanque, deux jours plus tard.

James Golden Eloué

AS OTOHÔ-AC LÉOPARDS

Un match aux allures d'une finale

Après avoir été rétabli dans ses droits, l'Athlétic club Léopards sera reçu ce jeudi, au stade Alphonse-Massamba-Débat, par l'AS Otohô en match en retard de la douzième journée du championnat national de football. Le vainqueur recevra le titre honorifique de champion de la mi-saison.

Après la lutte à distance, place désormais à la confrontation directe pour les deux prétendants au titre. Les Fauves du Niari enfilent cette fois-ci le plus beau costume de leader du championnat avant d'affronter leur concurrent direct.

Le feuilleton FC Nathalys-AC Léopards a donc pris fin. Les Léopards avaient écrasé à Pointe-Noire le club ponténégrin 4-1. Mais le match comptant pour la 9e journée n'avait jamais été homologué pour complément d'information. Le 23 février, la commission d'homologation a tranché. L'AC Léopards remporte le match sur le score acquis sur le terrain. Le président de l'AC Léopards, Djim Oumar, est suspendu pour six mois avec interdiction d'assister aux matches de son club alors que le joueur du FC Nathalys, Klain Darcy Batantou, écope lui d'une suspension de trois mois. Les deux, souligne le rapport, avaient affiché un comportement anti sportif avant le match. Le classement provisoire de la ligue 1 place les Léopards leaders avec trente points, devant l'AS Otohô (vingt-huit points). Les Fauves du Niari possèdent en plus la meilleure attaque du championnat avec vingt-cinq buts inscrits en douze journées contre quatorze pour l'AS Otohô (en onze matches joués puisque le match contre le Cara a été gagné sur tapis vert). La meilleure défense est également celle de l'Ac Léopards (cinq buts encaissés contre six).

Revigorée par sa première victoire en Coupe africaine de la Confédération, le 27 février à Kinshasa face au club égyptien d'Al Masry, l'AS Otohô jouera son match avec la volonté de reconquérir sa première place. Cette rencontre sera également celle de la préparation de la manche retour face à Al Masry en vue d'améliorer ou conserver la position qu'elle occupe actuellement dans le groupe C. AS Otohô, faut-il le rappeler, est deuxième avec quatre points derrière le TP Mazembe. Elle compte le même nombre de points que les Egyptiens.

J.G.E.